

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES MARIAGE & ÉVÉNEMENTS (V.2.1 du 4 Février 2020)

Idéa Fleurs SARL Tm Event's – 23 Avenue de Lattre de Tassigny – 16100 COGNAC  
Tél: 0545833320  
www.idea-fleurs.fr – contact@ideafleurs.com  
SARL de 10000 €- RCS 808 718 415 00025

## ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de services et ventes conclues par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's auprès de ses clients, quelque soit les clauses pouvant figurer sur les documents du client, notamment ses conditions générales d'achat, et concernant les services et produits suivants :

fleurissement d'événements publics ou privées, location de matériel ou de végétaux.

Leurs dispositions s'appliquent à défaut de tout autre accord spécifique conclu entre les parties.

## ARTICLE 2 - Commande

2-1

La commande sera réputée, acceptée de façon ferme et définitive par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's sous réserve de l'établissement d'un « Devis », dûment daté, signé par le Client, et du paiement d'un acompte de 40% (quarante pour cent) du montant total toutes taxes comprises de la commande, sous réserve de conditions particulières indiquées au contrat.

La signature devant être précédée de la mention « Bon pour accord » et du cachet commercial. La société Idéa Fleurs SARL Tm Event's pourra refuser l'exécution de la prestation ou la livraison des produits commandés si le Contrat n'est pas retourné signé avec l'acompte de 40% au plus tard 15 jours avant l'exécution de ladite prestation ou la livraison des produits.

En signant ce contrat, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente au verso. Idéa Fleurs SARL Tm Event's pourra refuser la commande d'un Client dont l'encours est excessif, ou non validé par un organisme de recouvrement engagé par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's.

2-2

Dès acceptation de la commande par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's, celle-ci ne peut alors être ni modifiée ni annulée sans l'accord écrit préalable de la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's. En cas de modification de la commande par le Client, la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's sera déliée des délais convenus pour son exécution, et le prix pourra être ajusté. En cas d'annulation de la commande par le Client, pour quelque cause que ce soit, et à quelque moment que ce soit, l'acompte déjà versé et les sommes échues à cette date, seront de plein droit acquis à la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's et ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement. En cas d'annulation de la commande par le Client, pour quelque cause que ce soit, ce dernier devra verser à la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's une pénalité supplémentaire correspondant à un pourcentage du montant total toutes taxes comprises de la commande, dans les conditions suivantes :

- Entre le 16ème (seizième) et le 31ème (trente et unième) jour calendaire avant le jour de son exécution : 60% (soixante pour cent);
- Entre le 6ème (sixième) et le 15ème (quinzième) jour calendaire avant le jour de son exécution : 70% (soixante-dix pour cent);
- Moins de 6 (six) jours calendaire avant le jour de son exécution : 100% (cent pour cent).

2-3

La Société Idéa Fleurs se réserve le droit de remplacer certaines fleurs ou plantes d'une composition par des produits équivalents en cas de :

- Défaut de qualité ou de couleurs lors de l'arrivage
- En cas de rupture du produit
- En cas de fluctuation du prix d'achat de plus de 10% liés au à l'inflation du marché aux fleurs

Si le produit en question ne dispose d'aucune équivalence le Client sera averti dans les meilleurs délais afin de convenir d'un remplacement.

2-4

Toutes images, photographies, croquis ou ébauches transmises avec le devis ne sont pas contractuelles et sont simplement données à titre d'exemple.\*

\*Note : Votre arrangement floral, composé de fleurs fraîches, pourra être quelque peu différent du visuel présenté qui a une valeur indicative. Votre composition, créée spécialement pour vous par un de nos fleuristes, est susceptible de varier légèrement en fonction de la sensibilité artistique du fleuriste mais aussi de la saisonnalité des fleurs qui la composent. L'esprit du bouquet, sa forme, ses couleurs ainsi que ses essences principales seront respectés par votre artisan fleuriste qui le réalisera.

## ARTICLE 3 - Tarifs

3-1

Les prestations de service et les produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande.

3-2 Matériel en location ou en prêt

La société Idéa Fleurs SARL Tm Event's se réserve le droit de demander au Client une caution de la valeur de remplacement du matériel mis à disposition, qui sera restituée après paiement du montant total de la location et des éventuelles remises en état.

## ARTICLE 4 - Règlement

4-1

Délais de règlement : Idéa Fleurs SARL Tm Event's ne sera pas tenue de procéder à la fourniture des prestations de service et à la livraison des produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées aux présentes Conditions Générales de Vente. Un acompte est exigé lors de la passation de la commande ; le solde du prix est payable dans les conditions spécifiées dans le contrat et mentionnées sur la facture remise au Client (paiement comptant pour les clients particuliers), arrêtées d'un commun accord entre le Client et la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's lors de la négociation commerciale.

Aucun escompte ne sera pratiqué par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's pour paiement comptant dans un délai inférieur à celui figurant sur la facture émise par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's.

4-2

Pénalités de retard : Toute somme non payée à l'échéance, pour quelque cause que ce soit, donnera lieu au paiement par le Client d'une pénalité fixée à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal pour l'intégralité des sommes restant dues à compter de la date d'échéance de la facture, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, et sans préjudice de toute autre action que la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. Le Client remboursera également à la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's les frais de recouvrement pour impayés engagés par cette dernière.

En cas de retard ou défaut de paiement total ou partiel, la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's pourra suspendre la (les) prestation(s), la (les) livraison (s) et bloquer la (les) commande (s) en cours jusqu'au règlement total des sommes dues, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité. Dans tous ces cas, la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's se réserve le droit de modifier les conditions de paiement en vigueur entre les parties et particulièrement d'exiger le paiement d'avance de la commande ou l'octroi de toute garantie, notamment d'une garantie bancaire.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 € de frais de recouvrement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

## ARTICLE 5 - Livraison

5-1

En cas d'acheminement du matériel loué ou vendu par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's, l'emplacement réservé chez le Client devra être totalement dégagé. La livraison (et la reprise) s'entendent matériel déposé au rez-de-chaussée à moins de 30 (vingt) mètres d'un accès camion. Un portage sur une distance supérieure et/ou une mise à disposition en étage fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Toutefois, si le Client n'en a pas informé au préalable la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's, cette dernière ne sera pas tenue d'effectuer cette prestation et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.

5-2

En raison d'impératifs tenant à la disponibilité du stock, de délai et d'une manière générale des conditions d'exercice de son activité, la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's se réserve le droit de fournir en lieu et place du matériel loué un matériel équivalent. Faute pour le Client de refuser ce matériel de remplacement au moment de la mise à disposition, il sera réputé l'accepter.

5-3

La société Idéa Fleurs SARL Tm Event's ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard dans la fourniture des prestations de services et/ou dans la livraison des produits pour des raisons indépendantes de sa volonté (grève, accident...)

5-4

Toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés ne sera acceptée par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's que si elle est effectuée dans le délai de 3 (trois) jours prévu à l'alinéa ci-dessus. Passé ce délai de 3 (trois) jours, aucun retour des produits ne sera accepté par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's ; les produits seront alors réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

5-5

La société Idéa Fleurs SARL Tm Event's est déchargée de son obligation de fournir les prestations de services et/ou de livrer les produits commandés en cas de force majeure; la commande étant alors suspendue de plein droit sans que le Client ait droit à une quelconque indemnité. Sont notamment considérés comme tels : la grève totale ou partielle, les intempéries, la défaillance de fournisseurs ou sous-traitants ou toute autre événement entravant l'activité de la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's.

5-6

Modalités de livraison : La réalisation du produit floral et sa livraison sont effectuées par Idéa Fleurs Tm Event's. La délivrance conforme est confirmée par la signature d'un bon de livraison par le destinataire, sauf en cas de livraison dans un lieu public, ouvert au public ou recevant du public (notamment lors d'un mariage, d'une réception, d'une manifestation, d'une cérémonie, d'un deuil, événement).

## ARTICLE 6 - Réserve de Propriété

6-1

Le transfert de propriété des produits de la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits, et même en cas d'octroi de délais de paiement. A cet égard, ne constituant pas des paiements au sens de la présente disposition la remise de traites, chèques ou de tout autre titre créant l'obligation de payer.

En revanche, le transfert des risques de perte, de détérioration et de destruction des produits sera réalisé à la remise des produits au Client. Le Client s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les produits commandés, au profit de la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's, jusqu'au complet transfert de propriété.

6-2

Le Client s'engage à ne pas donner les produits vendus ainsi que le matériel loué en gage, les nantir ou en transférer la propriété à titre de garantie.

6-3

Le Client s'interdit de céder de façon quelconque le matériel loué. Aucune modification, transformation ou réparation ne pourra être apportée au matériel loué. Le Client s'interdit d'altérer les marques ou signes distinctifs apposés sur le matériel loué.

## ARTICLE 7- Obligation du client

7-2

Le Client est le gardien du matériel loué. A ce titre, il doit assurer le matériel loué pour sa valeur de remplacement à neuf, sans vétusté. La police d'assurance doit notamment couvrir les risques de dommages, pertes, vols, détériorations, etc...

7-3

Le Client s'engage à souscrire une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour toute les activités et obligations découlant du présent contrat. Le Client s'engage à maintenir cette police pendant toute la durée du présent contrat et en apporter la preuve sur demande à la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's.

7-4

Le Client devra obtenir toutes les autorisations nécessaires aux prestations commandées, et souscrire auprès de ses assureurs les éventuelles extensions de garanties.

## ARTICLE 8- Modalité de Reprise du Matériel

8-1

Le Client s'engage à restituer le matériel loué avec tous ses accessoires dans un état identique à celui dans lequel il a été livré, la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's n'acceptant cette restitution qu'après vérification du matériel. Le matériel rendu doit être trié et rangé dans les emballages de livraison d'origine qui devront être soigneusement conservés.

8-2

Tous matériels manquants ou détériorés seront facturés au tarif en vigueur, valeur neuve public TTC.

8-3

Tout prolongement de la location devra être signalé 48 (quarante-huit) heures à l'avance, et ne pourra se faire qu'avec l'accord écrit préalable de la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's. Toute prolongation de location sera facturée au tarif en vigueur au jour de l'accord.

8-4

La date et l'horaire de restitution sont impératifs. A défaut de restitution à l'échéance convenue, sauf accord écrit préalable de la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's, cette dernière se réserve le droit de reprendre le matériel où il se trouve, aux frais du Client.

8-5

La durée d'immobilisation du matériel facturée en sus correspond : soit à une prolongation de la location dûment acceptée par la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's ; soit à un retard dans la restitution de la part du Client ; soit à la durée d'indisponibilité imposée par la remise en état du matériel détérioré.

## ARTICLE 9- Garanties / Responsabilité

La responsabilité de la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's ne saurait être engagée notamment mais non limitativement en cas de mauvaise utilisation ou de détérioration du matériel loué postérieurement à son installation (entretien, arrosage, etc...), en cas de négligence ou faute du Client, etc...

## ARTICLE 10- Propriété Intellectuelle

10-1

La société Idéa Fleurs SARL Tm Event's reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, modèles, plans, ébauches, marques etc., réalisés, même à la demande du Client, sur les marques utilisées, en vue de la fourniture des services au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation des dits(e)s études, modèles, plans, ébauches, marques etc., sans l'autorisation de la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

10-2

Les illustrations, photographies, caractéristiques, tarifs ou tous autres documents transmis, n'ont qu'une valeur indicative et non contractuelle. La société Idéa Fleurs SARL Tm Event's se réserve le droit d'apporter toutes modifications aux indications fournies.

10-3

**Sauf indication contraire expresse, préalable et écrite, le Client autorise la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's à citer son nom à titre de référence commerciale, et à utiliser dans ses outils de communication les photographies prises lors des manifestations, le cas échéant.**

## ARTICLE 11- Droit Applicable

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## ARTICLE 12- Droit Applicable

Les présentes conditions annulent et remplacent les conditions précédemment applicables. Tout litige relatif aux présentes sera de la compétence du tribunal de commerce de d'Angoulême.

## ARTICLE 13- Acceptation du Client

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à la société Idéa Fleurs SARL Tm Event's, même si elle en a eu connaissance.